



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2012-21 du 01 Août 2012

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article Premier :

Le 1er août est instituée la fête nationale de la libération.

Article 2

Chaque 1er août donne lieu à la commémoration de la libération.

Frank-Marc 1er

Imperator et Rex